

Faune & Flore

de Haute-Provence et du Grand Verdon

Rédition 2022



Faune & Flore

de Haute-Provence et du Grand Verdon

Rédition 2022



Le territoire : Haute-Provence et Grand Verdon

L'espace recouvert par cet ouvrage est celui défini par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon sources de Lumières et le Parc naturel régional du Verdon.

Ce territoire de montagne et de moyenne montagne se situe au sud et à l'est du département des Alpes-de-Haute-Provence. Il s'articule principalement autour de la grande vallée du Verdon, depuis le col d'Allos jusqu'au lac de Sainte-Croix, incluant également les zones montagnardes des vallées du Var et de la Vaire. Ici, l'eau construit les vallées et les gorges et continue d'alimenter lacs et barrages.

Historiquement pastoral et forestier, ce territoire a su conserver l'authenticité de sa culture et la qualité de ses paysages, ce qui le rend attractif en toute saison.

Le cadre géologique comprend des roches dont l'âge s'étend entre la fin de l'Ère primaire et le Quaternaire, c'est-à-dire près de 250 millions d'années (Ma). De façon globale, la nature de ces dépôts sédimentaires et leur disposition dans l'espace permet de reconstituer l'histoire de la naissance de la mer alpine, de sa fermeture et de la construction des Alpes, et le début de leur lente érosion que nous vivons de nos jours.

Les sources salées de Tartonne, Clumanc, Moriez ou Castellane ramènent à la surface le sel déposé dans les lagunes évaporitiques du Trias (220 Ma).

Les gorges du Verdon, faisant partie de l'arc de Castellane, sont creusées dans les calcaires blancs de Provence, formation récifale du Jurassique terminal - Crétacé inférieur (160-140 Ma).

Les grès d'Annot sont une puissante formation turbiditique (dépôt sous la mer de sédiments sableux sous l'effet de la gravité) mise en place à l'Éocène-Oligocène (vers 40 Ma) au front des chevauchements alpins.

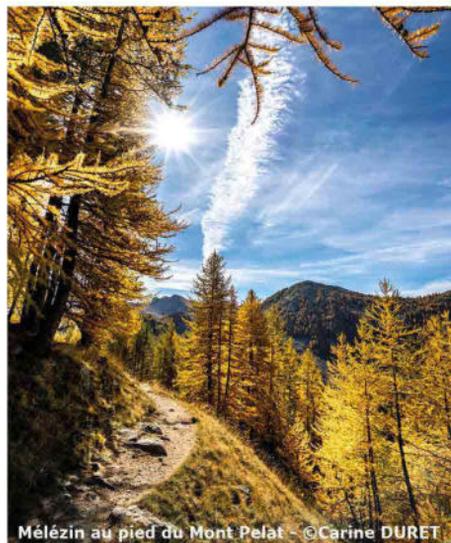
Enfin, le lac d'Allos et les grands drapages d'éboulis de la vallée du haut Verdon nous rappellent que les glaciers ont occupé cette région il y a seulement quelques dizaines de millénaires.

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Sources de lumière

est créée à l'initiative des communes membres et vise à organiser un «espace de solidarité en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement économique et d'aménagement de l'espace.

- Elle exerce en leur lieu et place les compétences que les communes lui ont transférées pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Elle regroupe les cinq anciennes communautés de communes du Pays A3V qui sont le Moyen Verdon, le Teillon, le Haut Verdon Val d'Allos, Terres de Lumière et le Pays d'Entrevaux, fusionnés en 2017. Soit 41 communes.

Une convention de partenariat est signée avec le Conseil de Développement sur une collaboration pour la mise en œuvre du projet de territoire de la CCAPV.



Mélézin au pied du Mont Pelat - ©Carine DURET

Le Conseil de Développement APV

Le Conseil de Développement APV est une association de la Loi du 1^{er} juillet 1901, créée initialement en avril 2002 et qui a modifié son appellation en 2018 suite à la création de la nouvelle Communauté de Communes APV. Cette association réunit son Assemblée Générale au moins une fois par an. L'Assemblée Générale fixe les grandes orientations de l'association et délègue au Conseil d'Administration la mise en œuvre de ces orientations. Le Conseil d'Administration se réunit environ tous les deux mois. Il a délégué la gestion quotidienne de l'association à un Bureau composé de 4 administrateurs exécutifs. La consultation des membres par voie électronique fait partie des statuts et permet de répondre à l'éloignement des bénévoles dans un territoire hyper-rural. Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans. Les membres du Bureau sont : le Président actuel est Henri Dalbiès, vice-président : Danièle Lieutier (Beauvezer), le secrétaire : Francis Kuhn (1^{er} adjoint maire de Digne-les-Bains, Annot), trésorière : Muriel Maury (retraîtée)

Le Conseil de Développement, branche citoyenne du territoire, exerce un rôle de concertation sociale et permet de faire émerger les expériences issues du terrain, de proposer des orientations et de formuler des avis. Il est ainsi, aux côtés des élus, une instance de participation des habitants aux choix d'aménagement et de développement du territoire. Il peut s'auto-saisir de tout projet de développement local. Il joue un rôle d'animation et de communication auprès des habitants avec l'organisation de réunions publiques, de fêtes, de journées à thème... Il accueille les nouveaux habitants. Reflétant la diversité des activités économiques, sociales et culturelles du territoire, le Conseil de Développement est ouvert aux habitants, aux associations, aux socioprofessionnels, aux élus et aux organismes d'intérêt général.

Le Conseil de développement est le lieu de rencontre des acteurs locaux. Les membres de l'association peuvent être :

- des habitants du territoire du Pays
- des associations
- des socioprofessionnels ou des entreprises
- des élus des collectivités locales et des organismes divers (communes, communautés de communes, organismes à vocation générale, personnes qualifiées...)

Le CDD agit et participe ...

Sur la prospective stratégique territoriale et la création d'une expo informant les habitants des perspectives à venir.

La réédition du livret Faune & Flore de Haute Provence et du Grand Verdon, en 2022

Dans le cadre du programme Leader 2014/2020 : le Verdon réinvente sa ruralité - le CdD participe au fonctionnement, la gouvernance et l'évaluation du programme Leader 2014/2020.

Schéma de développement des services et usages numériques de notre territoire : Smart ruralité.

Le Conseil de Développement est représenté au CESER.

Participation et contribution aux projets mis en œuvre par le Pays et les intercommunalités du territoire.

Il inscrit ses actions dans une dynamique plus globale portée par les associations du territoire.

Il participe aux ateliers et forums à l'initiative de la Région Sud.



Le lac d'Allos - ©Carine DURET

Pourquoi cet ouvrage ?

Le patrimoine naturel remarquable est le premier motif des séjours touristiques sur le territoire du Grand Verdon. Vous êtes nombreux à y venir en vacances pour vous adonner à des activités sportives ou ludiques offertes par la qualité des espaces (ski alpin et nordique, randonnées pédestres et équestres, activités nautiques, VTT, etc.). Vous souhaitez en savoir plus sur ce qui vous entoure ? Le Conseil de Développement du Pays A3V, épaulé par de nombreux partenaires, vous propose, à travers ce livret, de découvrir et apprécier la faune et la flore du Pays Asses-Verdon-Vaire-Var (Pays A3V) et du Parc Naturel Régional (PNR) du Verdon.

De fait, il existe aujourd'hui des sentiers d'interprétation aménagés, des brochures de présentation de certaines espèces et habitats, des expositions, autant d'outils conçus par les Parcs naturels, l'ONF, la LPO, le CPIE, etc. Cependant, les professionnels du tourisme et les gestionnaires des milieux naturels et de la biodiversité ont fait part au Conseil de Développement de leur souhait de mieux adapter une stratégie de promotion et de communication à la demande actuelle.

C'est donc l'objectif de cet ouvrage, facile à transporter et à consulter. Il n'a pas la prétention de citer toutes les espèces mais de mettre en avant les plus représentatives et les plus fréquemment observées sur notre territoire.

Cet ouvrage est également conçu pour vous, habitants du territoire, qui souhaitez mieux connaître la richesse du patrimoine naturel qui vous entoure.

Pour la réédition de cet ouvrage Faune & Flore de Haute-Provence et du Grand Verdon, le Conseil de Développement a sollicité des partenaires référents : le Parc Naturel Régional (PNR) du Verdon, le Parc National du Mercantour (PNM), l'ASBL Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, l'Office National des Forêts (ONF) des Alpes-de-Haute-Provence, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO PACA), Provence-Alpes-Côte

d'Azur, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Alpes-de-Haute-Provence, le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) de Gap-Charance, France Nature Environnement (FNE), la Réserve Géologique de Haute-Provence, Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), L'Office Français pour la Biodiversité 04, La Fédération de Pêche 04, la Maison de la transhumance de Salon-de-Provence, le Bureau d'études Fils & Soies, la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var » (S.S.N.A.T.V.), le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne, ainsi que des naturalistes et photographes du territoire.

Plusieurs entrées sont proposées dans ce livret, complétées par deux index et un glossaire.

Une vingtaine d'habitats sont décrits : milieux forestiers, landes, prairies, alpages, haute-montagne, habitats aquatiques, falaises, éboulis, robines, allant de l'étage collinéen (500 mètres) à l'étage subalpin (2500 mètres). Près de mille espèces végétales et animales sont illustrées, parmi lesquelles plus de cent espèces emblématiques bénéficient d'un commentaire (« Zoom sur »). Les espèces en danger ou placées sous une protection réglementaire sont signalées par des pictogrammes.

Le Conseil de Développement Alpes Provence Verdon et ses partenaires vous souhaitent une lecture aussi instructive qu'agréable, et surtout, des moments inoubliables sur nos pentes et sentes, au bord de nos rivières et de nos lacs d'altitude, à contempler nos merveilles naturelles.



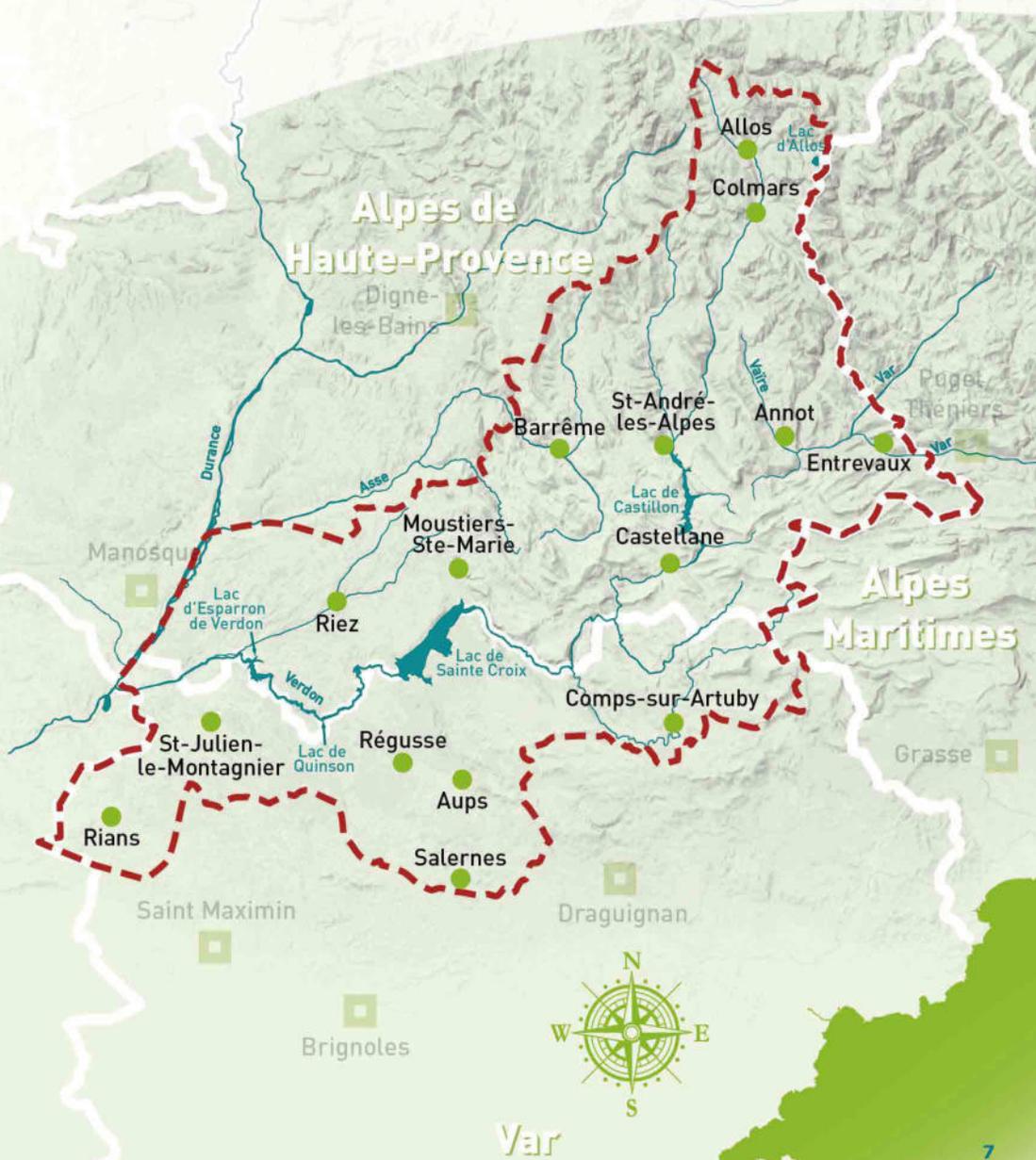
Le comité scientifique & remerciements	P. 3
Présentation	P.4
Le territoire :	
Haute-Provence et Grand Verdon	P. 4
Le Pays A3V	P. 4
Le Conseil de Développement du Pays A3V	P. 4
Pourquoi cet ouvrage ?	P. 5
Repères	P. 6-7
Sommaire	P. 6
Légende des pictogrammes	P. 6
Carte	P. 7
Avertissements	P. 8
Des espèces fragiles, menacées ou en voie de disparition.	P. 8
Contribuez à la préservation de l'environnement naturel !	P. 8
Soyez vigilants et préservez votre vie !	P. 8
Les habitats	P. 9
Habitats liés à l'eau	
Les zones humides	P. 9
Les habitats aquatiques	P. 10
Forêts	
La pineraie à pin sylvestre	P. 11
Le mélézin	P. 12
La chênaie verte	P. 12
La chênaie pubescente	P. 13
Landes	
Les landes supra méditerranéennes et garrigues	P. 16
Les landes alpines	P. 16
Pelouses, prairies, pâturages	
Les pelouses méditerranéennes	P. 17
Les pelouses subalpines et alpines	P. 18
Les pelouses préalpines écorchées	P. 18
Marnes et robindes, éboulis, falaises	
Les marnes et robindes	P. 20
Les éboulis	P. 21
Les falaises	P. 21
La ripisylve	P. 10
La hêtraie	P. 13
Les forêts de pente	P. 14
Les forêts de ravins	P. 14
Les fourrés de genévriers	P. 15
Les pâturages à moutons	
à brome érigé et fétuque cendrée	P. 19
Les prairies de fauche	P. 19
La flore	P. 22
Arbres et arbustes	P. 23
Arbres et arbustes	P. 42
Plantes basses et fleurs	P. 49
La faune	P. 116
Arachnides	P. 116
Poissons & Crustacés	P. 122
Reptiles & Amphibiens	P. 129
Insectes	P. 135
Oiseaux	P. 175
Mammifères	P. 210
Chiroptères	P. 217
Pastoralisme	P. 223
Les partenaires scientifiques et techniques	P. 230
Glossaire	P. 238
<i>Les mots suivis d'un astérisque * font l'objet d'une définition dans le glossaire.</i>	
Index	P.240
Index des noms français	P. 240
Index des noms latins	P. 246
Pour aller plus loin	P. 252
Liste des auteurs des photographies	3^e de couverture

Légende des pictogrammes des espèces menacées (UICN) ou protégées (au niveau national) :

-  Est considérée EN DANGER CRITIQUE (CR) une espèce confrontée à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.
-  Est considérée EN DANGER (EN) une espèce confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.
-  Est considérée VULNERABLE (VU) une espèce confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.
-  Est considérée QUASI MENACÉE (NT) une espèce proche de remplir les critères correspondant aux catégories précédentes.
-  Espèce bénéficiant, en France, d'un statut de protection.

Carte du territoire

correspondant au périmètre du de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Sources de Lumière et du Parc naturel Régional du Verdon.





La flore

En France le nombre d'espèces mises en clé dans Flora Gallica (publiée en 2014) et listées dans la Base de Données Taxonomiques de France Métropolitaine : BDTFX (version 3.01 de septembre 2015) était en 2015 de 8785 taxons (espèces)

Ces chiffres n'incluent pas les taxons infraspécifiques : sous-espèces et variétés entre autres, mais prennent en compte les hybrides.

Nous recensons 197 familles dont 8 seulement représentent à elles seules la moitié des taxons. 22 familles ne sont représentées que par 2 espèces seulement, et 37 familles ne sont représentées que par 1 seule espèce.

Dans les montagnes des régions tempérées, nous identifions plusieurs étages de végétation :

- L'étage collinéen dont l'étage supra-méditerranéen.
- L'étage montagnard
- L'étage sub-alpin
- L'étage alpin
- L'étage nival

Dans les Alpes de Haute Provence, en cumulant les différents étages de végétation, 5349 taxons sont identifiés dans 132 familles. La flore présente dans le Haut Var en fait partie.

Nous avons fait le choix de n'en représenter qu'une partie dans ce livret et particulièrement les espèces les plus régulièrement rencontrées, qu'il s'agisse d'arbres, d'arbustes ou de plantes basses et à fleur.

Les plantes voyagent et se dispersent au gré des vents et de l'eau, par leurs moyens propres ou par le transport des animaux et des insectes.

Depuis plusieurs années c'est également le changement climatique qui les fait migrer et s'implanter à la fois plus haut en altitude, mais aussi plus haut en latitude.

De nombreuses études nous ont montré cette évolution. Bientôt des oliviers à Paris !

Les plantes vivent donc en symbiose ou interdépendance avec le climat, les insectes, les animaux et subissent également les conséquences des interventions de l'homme. Elles sont les témoins, comme la plupart des autres grandes familles du monde vivant, de ces grands changements que connaît notre planète et des pratiques anthropiques.

Depuis la nuit des temps les plantes nous nourrissent, nous soignent, nous protègent, nous permettent de construire des abris, des maisons et des meubles, stabilisent nos sols et les protègent de l'érosion. Dans la culture animiste elles sont sacrées et parfois déifiées.

Dans de nombreux territoires elles sont déconsidérées et ne sont pas respectées. Les hommes saccagent la forêt tropicale et ailleurs ils coupent les haies et les bois à des fins d'agriculture intensive et chimique. L'agrobusiness n'a pour seul objectif que l'intérêt financier. Nous sommes très loin de la vocation première de l'agriculture qui est de nourrir les êtres humains et les animaux d'élevage. Les zones subissant cette agriculture intensive viennent d'être reclassées en zone artificialisées au même titre que les terrains agricoles bétonnés ou goudronnés. Ce sont des espaces dans lesquels toute vie naturelle a disparu.

Ce monde végétal nous a précédé sur terre et nous survivra. Apprenons à le connaître et préservons-le !!!

Mieux connaître, c'est mieux comprendre, mieux protéger et mieux gérer.



Arbres et arbustes

©BC



Sapin blanc sapin pectiné
Abies alba

©cbna



Épicéa
Picea abies

©cbna



Mélèze
Larix decidua

©herbier A3V



Pin cembro arole
Pinus cembra



Arbres fruitiers



Le patrimoine fruitier du Verdon s'est constitué au grè de l'évolution des pratiques agronomiques, sociales et commerciales. Il est d'une part issu d'une sélection paysanne locale et d'autre part de processus commerciaux, étant soit colportés par des marchands ambulants et des forains, soit introduits au grè des migrations de populations paysannes venant des Alpes du Nord ou du piedmont italien. Les espèces et les variétés ont été sélectionnées et implantées au cours des siècles pour répondre aux besoins alimentaires des familles locales et pour établir des filières économiques qui vont évoluer avec l'amélioration des moyens de transports au cours de l'histoire du territoire.

©

Les pommiers





©PNRV/DM



Basses Bastides
Malus communis var.



©PNRV/DM

Beusseron
Malus communis var.

©PNRV/DM



Belles filles
Malus communis var.



©PNRV/DM

Gibeline
Malus communis var.

©PNRV/DM



Goves dures
Malus communis var.



©PNRV/DM

Grelot du Jabron
Malus communis var.



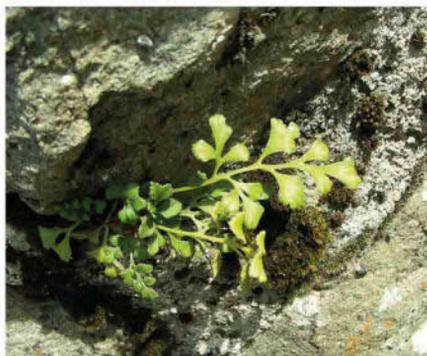
Plantes basses et fleurs

©DM



Doradille de Jahandiez
Asplenium jahandiezii

©DM



 **Rue des murailles**
Asplenium ruta-muraria

©DM



Doradille de pétrarque
Asplenium petraeae

©DM



 **Fausse capillaire**
Asplenium trichomanes



©DM



Polypode commun
Polypodium vulgare



©DM

Cystoptère fragile
Cystopteris fragilis

©cbna



Polypode du calcaire
Gymnocarpium robertianum



©bc

Fougère mâle
Dryopteris filix-mas

©DM



Polystic en fer de lance
Polystichum lonchitis



©DM

Capillaire de montpellier
Adiantum capillus-veneris



Lichens

Organisme pionnier, le lichen se rencontre sur tout type de support pratiquement sous toutes les latitudes et à toutes les altitudes. La multiplicité des milieux qu'il colonise, son exceptionnelle longévité en font un biomarqueur irremplaçable.

Sa présence est considérée à tort comme la preuve d'une absence de pollution, tout dépend du type de lichen. Les arbres des aires d'autoroute ou des villes, les bordures de trottoir, les tuiles peuvent en être couverts, mais on n'y trouvera pas d'Usnée. Selon les espèces, les lichens peuvent être considérés comme bioindicateurs de pollution à l'anhydride sulfureux, à l'ozone, au chlore, aux gaz. Ils peuvent également accumuler au cours de leur longue existence des substances toxiques, métaux, contaminations radioactives et par dosage il est possible d'évaluer une pollution même très ancienne.

Les lichens sont-ils toxiques ? La question s'impose lorsqu'on observe un arbre mort couvert de lichen. S'il est possible de mettre en évidence une discrète interaction du lichen avec l'écorce de l'arbre, celle-ci n'est aucunement la cause de la maladie et de la mort de l'arbre. Il s'agit d'une opportunité pour le lichen qui dispose d'un milieu propice, l'arbre débarrassé de son feuillage offre alors une large exposition à la lumière.



©SSNATV



Anaptychia ciliaris

©SSNATV



Aspicilia calcarea

©SSNATV



Bryoria capillaris

©SSNATV



Caloplaca aurantia

©SSNATV



Chrysothrix candelaris

©SSNATV



Cladonia coniocraea



Champignons

Un champignon est l'appareil reproducteur d'une structure invisible souterraine, le mycélium.

Le champignon produit des spores qui vont germer, produire des cellules allongées les hyphes, qui vont se ramifier et donner un réseau souterrain, le mycélium.

Le mode de vie des champignons

- *Saprophytes, ils se nourrissent de matière morte et participent à la bonne santé des sols, tels les Coprins, les Coulemelles.*
- *Symbiotes, ils vivent en association avec des hôtes vivants, des arbres ou des arbustes. Leur mycélium est associé aux racines de ces arbres. Le champignon fournit des sels minéraux à l'arbre, qui, en retour fournit les sucres au champignon. Bolets, Amanites sont des champignons symbiotes ou mycorhiziens.*
- *Parasites, ils vivent au dépend d'un être vivant qu'ils vont finir par tuer, tel l'Armillaire couleur de miel.*

La comestibilité

S'il existe en France près de 30 000 champignons, peu sont comestibles, et très peu sont de très bon comestibles. Certains sont même mortels telle l'Amanite phalloïde, d'autres vous conduisent à l'hôpital comme l'Entolome livide ou le Clitocybe de l'olivier.

Pas d'expérience culinaire catastrophique, il faut se limiter aux champignons que l'on connaît bien, et privilégier la qualité à la quantité.

Il est important de ne pas ramasser les champignons en zone polluée (bord de route, prés amendés, décharges).

Il ne faut consommer que des champignons en bon état, et jeter les exemplaires âgés et abimés.

Enfin, il faut aussi les consommer en petite quantité et pas trop souvent.



©SSNATV



Rosé des prés
Agaricus campestris ▲

©SSNATV



Agaric pintade
Agaricus moelleri ▲

©SSNATV



Oronge
Amanita caesare ▲

©SSNATV



Amanite tue-mouches
Amanita muscaria ▲

©SSNATV



Amanite phalloïde
Amanita phalloides ▲

©SSNATV



Golmotte
Amanita rubescens ▲



Arachnides

La classe des Arachnides est constituée d'animaux sans antennes ni mandibules possédant un exosquelette, un corps segmenté, des chélicères, huit pattes de déplacement (4 paires) et de deux pattes-mâchoires ou pédipalpes. Leurs yeux sont simples.

Ils sont présents dans tous les milieux et leur rôle est primordial dans les écosystèmes. Ils servent de bioindicateurs des milieux naturels car ils sont sensibles à la pollution. Mais ce sont surtout des organismes fragiles car ils n'ont pas de squelette interne et comme pour toute la faune sauvage, ils peuvent être observés, photographiés, mais pas manipulés, dérangés ou écrasés.

En France métropolitaine, les arachnides sont représentés principalement par :

- les Acariens, séparés en Acariformes et Parasitiformes. Ils comprennent les tiques, les acariens des poussières, les acouïtats, le varroa, le sarcopte, les araignées rouges, ...
Leur corps forme une masse unique très petite et ils possèdent des pattes courtes. Ils peuvent être phytophages, prédateurs, hématophages et lymphophages.
- Les Araignées, qui sont divisées en Mygalomorphes (mygales) et en Aranéomorphes en fonction de la position et de la fermeture des crochets à venin situés sur leurs chélicères.
Leur corps est composé de 2 parties, le céphalothorax et l'abdomen. Elles possèdent en général 6 ou 8 yeux. Elles sont carnivores et régulent les populations d'insectes ou d'autres araignées.
- Les Scorpions se distinguent par leurs pédipalpes transformés en pinces. Leur corps est divisé en 3 parties, le céphalothorax, le corps et la queue portant un telson qui se termine par un aiguillon venimeux. Ils possèdent 4 yeux. Ce sont des carnivores nocturnes.
- Les pseudoscorpions ressemblent aux scorpions avec leurs pédipalpes transformés en pinces, mais ils n'ont pas de queue. Petits, ils mesurent de 2 à 7 mm. Leur corps est formé de 2 parties. Ils peuvent être anophthalmes ou posséder 2, 3 ou 4 yeux. Ils sont carnivores.
- Les opilions (faucheux) possèdent un corps formé d'une petite masse unique ovoïde et des pattes filiformes habituellement fines et longues. Leurs 2 yeux sont souvent surélevés. Ils sont carnivores opportunistes, charognards, omnivores ou détritvires.



©BDA



Acarien
Dermacentor reticulatus

©BDA



Araignée Mygalomorphe :
Mygale à chaussette
Atypus affinis

©BDA



Araignée Aranéomorphe
Zoropse à pattes épineuses
Zoropsis spinimana

©BDA



Scorpion
Scorpion noir à queue jaune
Tetratrachobothrius flavicaudis

©BDA



Pseudoscorpion
Neobisium sp.

©BDA



Opilion : Opilion berger
Phalangium opilio



Poissons et Crustacés

Les populations de poissons et crustacés dans les cours d'eau sont en constante évolution depuis que l'homme aménage la nature et utilise les cours d'eau comme ressource.

*Avant les grands aménagements fragmentant les cours d'eau (barrages) un poisson migrateur, l'anguille, (*Anguilla anguilla*) était présent sur le Verdon jusqu'à Thorame-Haute (Kiener A. 1985).*

On ne la retrouve maintenant que sur le bassin du Var et ses affluents notamment le Coulomp et la Vaire.

*La truite Fario (*Salmo trutta*), poisson emblématique du territoire, a quelque peu pâti de ces discontinuités à certains endroits, mais en tant qu'espèce repère, fait toujours l'objet de beaucoup d'attention par les pêcheurs et gestionnaires, c'est une espèce bien représentée. Dans le haut Verdon et sur le Coulomp, des études génétiques spécifiques, montre que sa population est caractérisée par des lignées distinctes, mais génétiquement très diversifiée gage d'une bonne adaptabilité aux changements anthropiques et climatiques. (Berrebi, diverses études génétiques)*

*La création des barrages pour la production électrique a modifié les populations piscicoles avec l'introduction d'espèces lacustres plus adaptées à ce type de milieu. Les peuplements salmonicoles (truite *Salmo trutta*, chabot *Cottus gobio*, blageon *Telestes souffia*) ont basculés vers des peuplements cyprinicoles (ablette *Alburnus alburnus*, gardon *Rutilus rutilus*, brème *Abramis brama*, brochet *Esox lucius*, carpe *Cyprinus carpio*, perche *Perca fluviatilis*...) avec des introductions parfois malheureuses (poisson chat *Ameiurus melas*, perche soleil *Lepomis gibbosus*, gobie à tache noire *Neogobius melanostomus* ...) ou des espèces qui s'adaptent à ces milieux sans trop bouleverser l'écosystème (omble chevalier *Salvelinus umbla*, sandre *Sander lucioperca*)*



Depuis de nombreuses années, la dégradation des habitats et de la qualité de l'eau ont fait régresser la population d'écrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes* originellement présente sur la plus grande partie du territoire et l'introduction d'espèces exotiques (écrevisse américaine *Orconectes limosus*, écrevisse signal *Pacifastacus leniusculus*) ont confiné les populations autochtones sur les têtes de bassin.

Le réchauffement climatique est en œuvre avec pour conséquence la modification de l'aire de répartition des espèces les plus sensibles, par exemple le Chabot *Cottus gobio* voit sa limite altitudinale s'élever depuis une trentaine d'années dans l'Issole (com pers.), les populations cyprinicoles investissent le Verdon plus en amont en faveur du réchauffement des eaux (*chevaine Squalius cephalus*, barbeau *Barbus barbus*).

©ML FNPF



Truite arc en ciel
Oncorhynchus mykiss

©RA ONEMA



Omble chevalier
Salvelinus umbla



©PNM



Omble de fontaine
Salvelinus fontinalis

©PC ONEMA



Anguille européenne
Anguilla anguilla





Reptiles & amphibiens



En zoologie, l'«herpétofaune» est le terme communément employé pour évoquer l'ensemble des amphibiens et des reptiles.

Les reptiles

Les reptiles (issus du latin reptare qui signifie « ramper ») sont des vertébrés tétrapodes au corps souvent allongés et recouverts d'écailles. Ce sont également des individus poïkilothermes, la majorité des espèces dédient ainsi une part importante de leur activité à la thermo-régulation. Ils seraient apparus il y a environ 320 millions d'années (fin du Carbonifère). Les reptiles sont des amniotes, c'est-à-dire que leurs embryons sont protégés par une membrane, comme les mammifères et les oiseaux. On distingue les espèces ovipares (qui pondent des oeufs) et les espèces vivipares (qui donnent naissance à des nouveaux-nés). En France métropolitaine, les reptiles actuels regroupent les chéloniens (tortues) et les squamates (lézards et serpents).

Les serpents : un déclin inquiétant

La diminution des populations de certaines espèces de serpents, notamment la Couleuvre de Montpellier et la Couleuvre à échelons, est alarmante. Ce constat est empirique, il repose sur la réduction des observations de collisions routières interprétée comme une tendance au déclin. La raréfaction des observations de grands et vieux individus semble être également une réponse à un ou plusieurs facteurs limitants. La densification du réseau routier, la présence non négligeable d'animaux domestiques dans les espaces naturels (chats, chiens) et le réchauffement climatique sont des menaces à prendre au sérieux.

©DM



Cistude d'Europe
Emys orbicularis



©ADC

**Trachémyde à tempes rouges,
Tortue de Floride**
Trachemys scripta elegans

©ADC



Tarente de Maurétanie
Tarentola mauritanica



©PNM

Lézard des souches
Lacerta agilis



©PNM



Lézard vert occidental
Lacerta bilineata



©PNM

Lézard des murailles
Podarcis muralis





Insectes

Sur terre quatre espèces sur cinq sont des insectes. Les insectes sont un modèle de réussite écologique dans l'arbre du vivant. Avec plus d'un million d'espèces répertorié mais entre 3 à 8 millions d'espèces probables, la classe des insectes est de loin la plus varié du vivant. Chaque année, c'est environ 10 000 espèces nouvelles qui sont décrites et ce rythme de croisière, un peu lent, n'est du qu'au manque de spécialistes pour classifier les nombreuses trouvailles faites chaque année par les expéditions naturalistes.

Les insectes sont aussi populeux en nombre d'espèces qu'en abondance, les seules fourmis ont une biomasse à peu près équivalente à celle des humains sur terre.

Apparu au Dévonien, il y a plus de 400 millions d'année, leur diversité a permis une infinité de formes, de tailles, de couleurs. Il faut y regarder de près pour se rendre compte que l'élégant papillon est de la même classe que la fourmi rousse ou que le Lucane cerf-volant.

C'est cette variété de forme quasi infini, leur finesse, leur petite taille, leur stratagème de survie qui rend l'étude (l'entomologie) de ces animaux, passionnante. Si une petite fraction d'entre eux à une interaction défavorable avec les humains (ravageurs de culture, porteur de maladie, etc...), la grande majorité a un rôle essentiel pour l'humanité (pollinisateurs, décomposeurs, prédateurs de ravageurs, etc...).

Mais on peut également juste s'émerveiller de ces animaux faciles à voir dans nos vallées préservées, ce qui n'est malheureusement plus toujours le cas dans notre pays.



Coléoptères



Parmi la vaste classe des insectes, il est un ordre aux effectifs pléthoriques, c'est celui des coléoptères. A eux seul ces « scarabées » représente un quart des êtres vivants sur terre, ce qui a fait dire au biologiste britannique John Haldane : « Dieu, s'il existe, à un penchant démesuré pour les coléoptères ».

Ils ont conquis tous les milieux (à l'exception du grand large marin) des forêts de Bornéo au toundra arctique en passant par les dunes côtières ou les mares de nos forêts. De la variété de ces milieux a découlé une adaptation spécifique de leurs tailles, formes, couleurs et mode de vie. Tout à la fois exubérant comme le gros longicornes guyanais, le Titan et ses plus de 15 cm, ou minuscules et discret, pour ne pas dire invisible, comme les Ptiliidés du bois en décomposition qui font moins d'un millimètre. Très colorés comme les Buprestes de nos campagnes (que l'on appelait autrefois « richards » à cause de leurs couleurs scintillantes) ou très sombres comme les Blaps de nos caves, en passant par des espèces souterraines quasiment dépigmentées et translucides.

Leurs ailes antérieures transformés en carapace leurs ont donné leur nom de coléoptères (ailes en étui ou fourreau en grec). Ces « cuirassés » ont testé tous les modes de vie, certains sont phytophages (mangeur de végétaux), mycétophages (de champignons), détritivores (de reste animal ou végétal), d'autres sont xylophage (de bois) mais aussi prédateurs, pollinisateurs, charognards ou encore consommateur d'excréments.

Leurs formes sont remarquables, pour peu que l'on y regarde de près, des rostrés démesurés des charançons au corne des scarabées rhinocéros, en passant par les longues antennes des cérambycides. Les égyptiens avaient fait un animal sacré d'un humble bousier. Haldane avait raison, la nature en tous les cas, adore les coléoptères pour leur avoir fait tout essayer.

Prenons le temps de regarder, d'observer, ces « insignifiantes » créatures qui peuplent nos villes et nos campagnes...

©ZP



Platystomos albinus
Platystomos albinus

©DM



Anthaxie hongroise
Anthaxia hungarica

Oiseaux



Depuis ses montagnes, vers ses plateaux secs, en passant par ses vallées et ses emblématiques falaises calcaires, le territoire de Haute Provence et du Grand Verdon possède des milieux naturels d'une grande variété. Le patrimoine ornithologique est à l'image de cette diversité.

Notons par exemple, la présence de la très emblématique Pie-grièche méridionale des haies des plateaux secs, de la très rare Outarde canepetière des grandes étendues. Les falaises du Verdon abritent quant à elles, les majestueux vautours fauves, moines et percnoptères mais aussi toute une diversité d'oiseaux des milieux rupestres tels que le Monticole bleu ou les craves à bec rouge.

Les rivières et plans d'eau accueillent des oiseaux en halte migratoire, mais aussi hivernants tels de nombreux anatidés venus du nord de l'Europe.

De ce fait, il est possible d'observer tout au long de l'année différentes espèces nicheuses, hivernantes, estivantes ou en migration.

Mais où sont passés les oiseaux ?

A ce jour, l'effondrement généralisé de la biodiversité n'épargne pas les oiseaux bien au contraire.

Les causes sont multiples. Notons principalement : la raréfaction de la ressource alimentaire (diminution de la biomasse d'insectes et des graines sauvages), la disparition de leurs sites de nidification (destruction des haies, assèchement des zones humides, urbanisation galopante, dérangement par les activités de pleine nature etc.), la pollution lumineuse accrue, la création d'infrastructures nouvelles, les animaux domestiques mais aussi des migrations de plus en plus périlleuses qui conduisent à la disparition de nos chers oiseaux.

Il est donc à chacun de prendre le temps d'observer d'écouter et de respecter les milieux naturels qui l'entourent car chaque petite roselière peut abriter une Bouscarle de Cetti et dans chaque éboulis peut se cacher une Perdrix bartavelle.



©LT



Cygne tuberculé
Cygnus olor

(P)

Tadorne de Belon
Tadorna tadorna

(P)

©LT



©SP



Canard colvert
Anas platyrhynchos

©AA



Canard chipeau
Anas strepera

●

©AA



Canard pilet
Anas acuta

©AA



Canard souchet
Anas clypeata

●



Mammifères



De la minuscule musaraigne jusqu'au somptueux cerf en passant par les chauves-souris, le loup ou la marmotte, les mammifères, vertébrés à sang chaud, à poils, à dents, à mamelles allaitant leurs petits, occupent une multitude de « niches écologiques » (herbivores, carnivores, insectivores...) avec d'innombrables rôles au service de la biodiversité (dissémination de graines, pollinisation, prédation...).

Ils peuvent faire l'objet de plusieurs statuts : être protégés au niveau national ou régional, faire l'objet d'une réglementation particulière quant à leur prélèvement, être inscrits sur des listes rouges...

Cette diversité est source de perceptions et d'interactions très variées avec la société humaine ou la faune domestique.

Promeneurs, professionnels et autres usagers de la nature, nous pouvons contribuer à préserver les mammifères en respectant leurs habitats et leur tranquillité, en veillant à limiter nos interactions

avec eux et en évitant tout dérangement que nous pouvons occasionner par notre simple présence.

Quelques gestes pour une cohabitation plus apaisée : diminuons nos pollutions sonores, lumineuses ou autres, faisons-en sorte que nos chiens ne divaguent plus de jour comme de nuit, restons sur les sentiers de randonnée ou de VTT en particulier en période de reproduction et d'élevage des jeunes au printemps et en été, ou en période de vulnérabilité lorsque la ressource alimentaire se fait rare comme par temps de neige, de sécheresse.



©PNM



Hérisson d'Europe
Erinaceus europaeus

(P)



©ADC

Taupe d'Europe
Talpa europaea

©ADC



Musaraigne pygmée
Sorex minutus



©RP

Crossope aquatique
Neomys fodiens

(P)

©PNM



Loup gris
Canis lupus



(P)



©PNM

Renard roux
Vulpes vulpes



Chiroptères

Les chiroptères, appelés couramment chauves-souris, sont un ordre de mammifères placentaires doués du vol actif qu'ils utilisent pour le nourrissage (chasse...) et les déplacements.

Il existe près de 1400 espèces dans le monde dont 35 en Europe quasi exclusivement insectivores. Les chauves-souris ont un rôle écologique important et sont de véritables indicateurs de la bonne santé des écosystèmes comme les milieux forestiers, les zones humides, etc.

Elles sont en régression depuis plusieurs décennies, en raison de la destruction continue de leurs habitats de chasse et leurs gîtes de repos et de reproduction (cavités, bâtis...).

30 espèces de chiroptères sont présentes en région Sud PACA ce qui est exceptionnel et donne à la région une responsabilité forte dans la conservation de ces animaux.

Des actions de connaissances (recherche et suivi) et de protection sont menées sur les différents départements depuis près de 30 ans soutenus par les différents acteurs du territoire et de l'Etat.



©LM - ©RR ©PNM



Petit rhinolophe
Rhinolophus hipposideros



Grand rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum

©PNM

©ML



Rhinolophe euryale
Rhinolophus euryale



Murin de Capaccini
Myotis capaccinii

©ML

©FP



Murin de Daubenton
Myotis daubentonii



Murin de Brandt
Myotis brandtii

©FP



Pastoralisme

Les races domestiques

Issues d'incessantes sélections, les races domestiques élevées (ovins, caprins et bovins), autant que celles, asines et canines, nécessaires à la conduite des troupeaux, sont autant de créations qui témoignent d'une très longue histoire. Conduit, gardé et le plus souvent surveillé, leur élevage est l'objet d'un métier à part entière, celui de berger de vaches, de moutons et de chèvres. Cet élevage pastoral privilégie la consommation de l'herbe par la pâture, complétés parfois par des apports de fourrages et de céréales. Cette forme d'exploitation, nécessaire à l'équilibre naturel des milieux et proche de celles que pratiquaient les communautés rurales des temps préindustriels, débouche aussi sur des productions bouchères, fromagères ou lainières de très haute qualité, souvent dites «de terroir», correspondant aux goûts et aux attentes d'aujourd'hui. Ce n'est donc pas du passé qu'il s'agit mais d'une forme d'agriculture à privilégier, correspondant précisément à la transition sociale et écologique en cours.

La présence rassurante des animaux domestiques et de leur berger et ce qu'elle représente d'histoire, de savoir-faire et d'humanité est majoritairement appréciée par le public urbain ou valléen des randonneurs. Derrière la diversité des paysages, se cachent des espaces de travail et une vie pastorale qu'il faut prendre soin de ne pas perturber. Savoir rester discret à l'abord d'un troupeau, laisser les animaux en paix, penser à refermer les clôtures, respecter l'intimité des cabanes d'alpages, est une constante.



Caprins



Chèvre du rove



Alpine chamoisée



Commune provençale



Saanen



0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19

Le Conseil de Développement Alpes Provence Verdon

Le Conseil de Développement Alpes Provence Verdon, épaulé par de nombreux partenaires, vous propose, habitants de ce territoire ou visiteurs occasionnels, de découvrir et apprécier la faune et la flore de la Com Com « Alpes Provence Verdon Sources de Lumière » et du Parc Naturel Régional (PNR) du Verdon.



Conseil de Développement Alpes, Provence, Verdon
Maison de Pays - 04370 Beauvezet
Tél : 06 81 22 58 05 - cddapv@gmail.com